

# COMPTE RENDU DU CONSEIL de MAHERU

## **Conseil Municipal du 2 avril 2021**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Mr. François HUREL, Maire.

Etaient présents : HUREL François, BAGLIN Aurore, HOORELBECKE Laurence, LEMOINE Stéphane, du MESNIL du BUISSON Amaury, VERHALLE Gérard, CAPPELAERE Marc, LAJOIE Julie, TROGU Dominique, ROUSSEL Yves.  
Absent excusé : Mr. LE COCQ.

**Secrétaire de séance** : Dominique TROGU.

### **Vote des subventions** :

Rescapé de l'Enfer : 100 €, MFR Trun-Argentan : 50 €, Prévention Routière : 50 €, Gym de L'Aigle : 75 €, 3IFA Alençon : 50 €, Banque Alimentaire : 65 €, Restos du Cœur : 65 €, Comité des Fêtes : 1 400 €, Amicale des Pompiers Moulins : 150 €, Union Sportive Mortagnaise : 50 €, Comité des Fêtes (Trail) : 500 €, Secours Catholique : 100 €, Sports Loisirs : 350 €, UNA 65 €, ADMR : 65 €.

### **Transfert de la compétence Mobilité à la Communauté de communes des Pays de l'Aigle**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu notification de la délibération de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle par laquelle le Conseil de Communauté a décidé de prendre la compétence mobilité dans le cadre de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : par 0 voix pour, 9 voix contre, 1 abstention. n'approuve pas le transfert de la compétence mobilité à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle.

### **Contrat prestataire informatique**

Le conseil municipal émet un avis favorable pour renouveler le contrat avec le prestataire informatique Segilog pour une durée de trois ans.

### **Compte de gestion 2020**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2020 dressé par Mme Duchesne, trésorière principale.

### **Compte administratif 2020**

Le Maire rappelle que le compte administratif 2020 s'établit comme suit :

#### **Section de fonctionnement** :

Dépenses : 77 990.30 €

Recettes : 134 461,93 €

#### **Section d'investissement** :

Dépenses : 51 248.34 €

Recettes : 17 924.43 €

**Excédent de clôture : 56 471.63 €**

**Déficit de clôture : - 33 323.91 €.**

Le Maire se retire de la salle pour le vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte administratif 2020.

### **Vote des taux d'imposition des taxes locales 2021** :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté les taux suivants :

- taxe foncière bâti : 28.11 %

- taxe foncière non bâti : 8.20 %.

**Vote du budget :**

Le maire présent le budget qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 909 000.00 €

Section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 194 736. 00 €.

Les investissements prévus pour 2021 sont :

Plancher de l'église : 17 250 €,

Logement communal au-dessus de la mairie : 108 828 €,

Peintures de la Chapelle St Joseph et du chœur 11 000 €,

Réfection du chemin de La Gaubergerie : 20 000 €,

Réfection du chemin de la Caille : 10 000 €,

Ossuaire : 8 000 €

Matériel informatique : 1 500 €,

Salle communale : 4 000 €.